



RÈGLEMENT OFFICIEL

ÉDITION 2026

Samedi 5 & Dimanche 6 septembre 2026

Plage de Bonnegrâce · Six-Fours-les-Plages (Var)

Étape officielle EDF Aqua Challenge · Coupe de France FFN Eau Libre · Site Natura 2000

Organisé par l'AS Cachalots · Ville de Six-Fours-les-Plages · Fédération Française de Natation

SOMMAIRE

Document non contractuel, sous réserve de modifications par le comité d'organisation. La version la plus à jour fait toujours référence sur six-foursswimcup.com.

SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION	3
A. Les épreuves	3
Samedi 5 septembre 2026	3
Swim 5 — Rouv'Eau Libre (5 000 m, palmes et sans palmes)	3
Swim 3 — Open (3 000 m sans palmes)	3
Swim 3 — Coupe de France (3 000 m sans palmes)	3
Swim 1 (1 000 m, sans palmes) — Nouveau 2026	4
Swim 500 (500 m)	4
Relais 3 × 300 m	4
Dimanche 6 septembre 2026	4
Swim 5 — Coupe de France (5 000 m) — Nouveau 2026	4
Swim 5 — Rouv'Eau Libre (5 000 m, palmes et sans palmes)	4
Swim 200 — Kids (200 m) — Nouveau 2026	4
Swim 2 (2 000 m, sans palmes) — Nouveau 2026	5
Relais 3 × 1 000 m — Le Grand Défi par équipe	5
B. Les tarifs	5
C. Les inscriptions	5
D. L'équipement des nageurs	6
Sont autorisés	6
Sont interdits	6
E. Sportivité	7
F. Le droit à l'image	7
G. L'assurance	7
A. Retrait des bonnets et des bracelets	8
B. Consignes de départ et d'arrivée course	8
C. Dispositif de sécurité	9
D. Chronométrage	9
E. Classement et cérémonie protocolaire	9
A. Limites météorologiques, solution de repli ou annulation	11
B. Environnement	11
V. ANNULATION	12
VI. LICENCE	12
VII. FICHE RÉCAPITULATIVE	13
ANNEXE — GLOSSAIRE	14

I. INTRODUCTION

La lecture attentive du présent règlement est obligatoire pour tout participant.

La **SIX-FOURS SWIM CUP** est organisée par l'AS Cachalots, club de natation, en collaboration avec la Ville de Six-Fours-les-Plages, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Conseil départemental du Var et la Fédération Française de Natation.

L'édition 2026 est une étape officielle de l'EDF Aqua Challenge et de la Coupe de France FFN d'eau libre. Elle se déroule intégralement depuis la plage de Bonnegrâce, aux portes du sanctuaire marin Natura 2000 de la baie du Grand Rousseau, avec une température de l'eau généralement comprise entre 21 et 23 °C en septembre.

Onze épreuves de distances différentes sont proposées afin que chaque nageur — du débutant au compétiteur licencié — puisse choisir celle qui lui convient le mieux. Chaque épreuve est ouverte aux nageurs licenciés ou non, à la FFN, FFESSM, FFTRI, FFSS et FFHandi Natation, à l'exception des épreuves Coupe de France réservées aux licenciés du circuit.

 *Nouveauté 2026 : le Swim 1 (1 000 m), le Swim 2 (2 000 m), le Swim 200 Kids et l'étape Coupe de France sur le Swim 5 du dimanche rejoignent le programme.*

II. DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX NAGEURS

A. Les épreuves

Onze épreuves sont au programme de cette 8^e édition, réparties sur deux jours depuis la plage de Bonnegrâce.

Samedi 5 septembre 2026

Swim 5 — Rouv'Eau Libre (5 000 m, palmes et sans palmes)

- Ouvert à tous à partir de 13 ans, licenciés ou non.
- Toutes les combinaisons sont autorisées.
- Bouée restube obligatoire, fournie gratuitement par l'organisation (rachat possible à 50 €).
- Transfert en navette (Croix du Sud V) vers l'île du Grand Rousseau ; départ à 08h15, arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 2 heures 30.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Swim 3 — Open (3 000 m sans palmes)

- Ouvert à tous à partir de 12 ans, licenciés ou non.
- Toutes les combinaisons sont autorisées. Palmes non autorisées.
- Départ à 11h35, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 1 heure 30.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Swim 3 — Coupe de France (3 000 m sans palmes)

- Réservé aux licenciés Eau Libre participant à la Coupe de France FFN, à partir de 12 ans.
- Le règlement FFN Coupe de France s'applique pour les combinaisons (pas de néoprène au-dessus de 20 °C). Palmes non autorisées.
- Départ à 11h30, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.

- Temps limite : 1 heure 30.

Swim 1 (1 000 m, sans palmes) — Nouveau 2026

- Distance idéale pour une première expérience d'eau libre, ouvert à partir de 10 ans.
- Toutes les combinaisons sont autorisées.
- Départ à 14h45, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite indicatif : 40 minutes (temps limites larges, suivi par géolocalisation).
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

 Conditions détaillées (âge exact, jauge) à confirmer sur la fiche épreuve de la plateforme FFN Eau Libre.

Swim 500 (500 m)

- Course de découverte réservée aux nageurs de 8 à 99 ans.
- Toutes les combinaisons sont autorisées. Palmes non autorisées.
- Départ à 16h00, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 30 minutes.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Relais 3 × 300 m

- Ouvert à tous à partir de 8 ans, ambiance clubs et familles.
- Toutes les combinaisons sont autorisées.
- Départ à 17h30, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 45 à 60 minutes.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Dimanche 6 septembre 2026

Swim 5 — Coupe de France (5 000 m) — Nouveau 2026

- Réservé aux licenciés FFN d'eau libre participant à la Coupe de France, à partir de 13 ans.
- Le règlement FFN Coupe de France s'applique pour les combinaisons.
- Transfert en navette vers l'île du Grand Rouveau ; départ à 08h10, arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 2 heures 30.

 Jauge et catégories d'âge exactes à confirmer sur la fiche épreuve officielle.

Swim 5 — Rouv'Eau Libre (5 000 m, palmes et sans palmes)

- Ouvert à tous à partir de 13 ans, licenciés ou non.
- Toutes les combinaisons sont autorisées.
- Bouée restube obligatoire, fournie gratuitement par l'organisation (rachat possible à 50 €).
- Départ à 08h15, arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 2 heures 30.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Swim 200 — Kids (200 m) — Nouveau 2026

- Parcours sécurisé dans l'anse abritée de Bonnegrâce, réservé aux 8-12 ans.
- Toutes les combinaisons sont autorisées. Encadrement nautique rapproché.

- Départ à 11h30, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Autorisation parentale obligatoire.

💡 *Effectif maximal et catégories précises à confirmer sur la fiche épreuve officielle.*

Swim 2 (2 000 m, sans palmes) — Nouveau 2026

- Distance intermédiaire entre technique et endurance, ouvert à partir de 12 ans.
- Toutes les combinaisons sont autorisées. Palmes non autorisées.
- Départ à 12h15, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

💡 *Temps limite et jauge exacts à confirmer sur la fiche épreuve officielle.*

Relais 3 × 1 000 m — Le Grand Défi par équipe

- Ouvert à tous à partir de 12 ans.
- Toutes les combinaisons sont autorisées.
- Départ à 14h15, départ et arrivée plage de Bonnegrâce.
- Temps limite : 2 heures.
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. Limité à 50 équipes.

B. Les tarifs

Tarifs 2026 indicatifs, sous réserve de confirmation finale sur la plateforme d'inscription.

Épreuve	Licenciés AS Cachalots	Licenciés FFN / FINA / FFHandi	Autres**
Swim 5 — Rouv'Eau Libre	32 €	42 €	57 €
Swim 3 (Open / Coupe de France)	22 €	37 €	52 €
Swim 1	20 €	25 €	40 €
Swim 500	12 €	15 €	30 €
Relais 3 × 300 (par nageur)	5 €	10 €	25 €
Swim 2 / Swim 200 / Relais 3×1000 / CDF Swim 5	voir plateforme	voir plateforme	voir plateforme

** Dont 15 € de licence Eau Libre Promotionnelle FFN, valable 12 mois.

Pour toutes les épreuves, les inscriptions sur place le jour même seront majorées de 5 € par rapport au tarif en vigueur.

Dans le cas des licenciés FFN (natation pour tous, loisirs, encadrement), FFTri, FFESSM et non-licenciés, lors de leur première inscription à une épreuve d'eau libre, il leur sera attribué une licence Eau Libre Promo à 15 €, avec création d'un Identifiant Unique Fédéral (IUF). Lors d'une inscription ultérieure à une compétition d'eau libre, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront le tarif correspondant.

C. Les inscriptions

Pour tous les nageurs, l'inscription et le paiement des engagements se font uniquement en ligne sur la plateforme officielle FFN Eau Libre : [six-fours-swim-cup — ffneaulibre.fr](https://six-fours-swim-cup-ffneaulibre.fr)

Des inscriptions sur place restent possibles le jour même, dans la limite des places disponibles, avec une majoration de 5 €.

Pour toutes ces épreuves, les personnes non-licenciées à la Fédération Française de Natation doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition, daté de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

Documents à préparer :

- [Certificat médical \(modèle à télécharger\)](#)
- [Autorisation parentale pour les mineurs \(modèle à télécharger\)](#)

La licence « Eau Libre » à 15 € est obligatoire et valable 12 mois. Elle assure le nageur sur l'ensemble des épreuves d'eau libre auxquelles il participe.

Les courses sont ouvertes aux nageurs handisport. L'inscription doit être validée par le comité d'organisation.

L'inscription à la SIX-FOURS SWIM CUP vaut décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- Avoir pris connaissance du présent règlement et s'engager à s'y conformer,
- Être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- Être seul responsable, le jour de l'épreuve, de sa décision de prendre le départ, au regard de ses moyens physiques et psychiques comme des conditions météorologiques et de mer,
- Décharger l'AS Cachalots et les organisateurs de toute responsabilité, pour lui-même comme pour ses ayants droit, et faire son affaire personnelle de toute assurance,
- Que le forfait n'est pas pénalisé, mais que le droit d'engagement reste acquis à l'organisateur.

Toute inscription validée est définitive ; aucun remboursement ne sera effectué en dehors des conditions prévues au chapitre V « Annulation ».

D. L'équipement des nageurs

Chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation.

Sont autorisés

- Le pince-nez.
- Toutes les combinaisons, sur toutes les épreuves Open, quelle que soit la température de l'eau.
- La bouée restube.
- Les palmes (bi-palmes ou monopalmes) uniquement sur les épreuves « avec palmes ».
- Le masque, le tuba, les bouchons d'oreilles.
- Une montre de taille raisonnable.
- Graisse ou substance analogue, dans une mesure jugée raisonnable par les juges-arbitres.

 Sur les épreuves Coupe de France, le règlement FFN s'applique : la combinaison néoprène n'est pas autorisée lorsque la température de l'eau dépasse 20 °C.

Sont interdits

- Les plaquettes, pull-boys.
- Les gilets de sauvetage.
- Bijoux, bagues, bracelets apparents, colliers.
- Tout ravitaillement non prévu par l'organisation.
- Les ongles non coupés.

E. Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie, avant, pendant et après la course. Toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraîne la disqualification immédiate du nageur. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels. Tout manquement sera sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à une prochaine édition.

F. Le droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de la SIX-FOURS SWIM CUP, sur tout support, y compris pour d'éventuelles projections.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, les concurrents disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles les concernant. Toute demande peut être adressée par écrit à l'organisateur, à l'adresse indiquée en fin de document.

G. L'assurance

Responsabilité civile : conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants à la SIX-FOURS SWIM CUP.

L'intervention de cette assurance pour les participants est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation.

Domage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommage (vol, bris, perte...) subi par les biens personnels des participants, même s'il en a la garde. La souscription d'une assurance garantissant ces risques relève de chacun.

La licence « Eau Libre » assure le nageur sur l'ensemble des épreuves d'eau libre auxquelles il participe.

III. DISPOSITIONS GÉNÉRALES À TOUTES LES ÉPREUVES

A. Retrait des bonnets et des bracelets

Le retrait des bonnets et des bracelets, ainsi que le marquage pour les courses, se fait le week-end des 5 et 6 septembre 2026 au village de course, plage de Bonnegrâce, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Horaire	Samedi 5 septembre — retrait des puces
06h30–07h20	Retrait des puces — Swim 5 (Rouv'Eau Libre)
08h30–11h00	Retrait des puces — Swim 3 (Open et Coupe de France)
13h15–14h15	Retrait des puces — Swim 1
14h30–15h30	Retrait des puces — Swim 500
16h00–17h00	Retrait des puces — Relais 3 × 300 m

Horaire	Dimanche 6 septembre — retrait des puces
06h30–07h20	Retrait des puces — Swim 5 (Rouv'Eau Libre et Coupe de France)
08h30–11h00	Retrait des puces — Swim 200 Kids et Swim 2
12h30–13h45	Retrait des puces — Relais 3 × 1000 m

 Horaires issus du planning officiel de l'édition 2026, sous réserve de légers ajustements liés aux conditions météo.

Pour retirer bonnet et bracelet, chaque participant doit présenter, s'il ne les a pas déjà transmis lors de son inscription en ligne :

- Sa licence en cours de validité pour la saison,
- OU son certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation ou du triathlon en compétition, daté de moins d'un an,
- [l'autorisation parentale à télécharger ici](#) pour les mineurs.

Chaque participant reçoit un bracelet numéroté équipé d'une puce électronique et un bonnet, à porter du début à la fin de la course pour des raisons de sécurité et d'identification aux passages de bouées. Les dossiers incomplets ne sont pas acceptés.

Le bracelet doit être restitué après la course, sur le site d'arrivée, dans l'espace prévu à cet effet (coût du bracelet non restitué : 10 €).

B. Consignes de départ et d'arrivée course

Les participants sont tenus d'être présents lors de la réunion de sécurité et de présentation de l'épreuve, 15 à 30 minutes avant le départ. Le chef de sécurité y indique les consignes à respecter et toute modification de parcours. À l'issue de cette réunion, les nageurs disposent de 10 à 15 minutes pour s'échauffer avant de se tenir prêts pour le départ dans l'eau.

Pour les courses au départ de l'île du Rouveau, cette réunion se tient à bord de la navette qui amène les nageurs sur l'île.

À l'appel du directeur de course, tous les nageurs se regroupent derrière la ligne de départ, sous l'arche de départ ou entre deux bouées. Le départ se fait au commandement du starter ; il n'y a pas de faux départ. Le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification, de même que toute obstruction ou brutalité.

Épreuve	Temps limite (à partir du départ)
Swim 5 (avec ou sans palmes)	2 heures 30
Swim 3 (Open / Coupe de France)	1 heure 30
Swim 2 / Swim 1	40 minutes à 1 heure (indicatif)
Swim 500 / Swim 200 Kids	30 minutes
Relais 3 × 300 m	45 à 60 minutes
Relais 3 × 1000 m	2 heures

Tout nageur qui dépasse le temps maximal, ou qui, au regard de la distance restant à parcourir, est susceptible de le dépasser, sera arrêté et classé parmi les forfaits de l'épreuve. La direction de course suit l'ensemble des nageurs par géolocalisation, ce qui permet d'anticiper et de neutraliser en douceur les nageurs en difficulté.

Le nageur doit obligatoirement passer sous l'arche d'arrivée dans l'eau et faire reconnaître son numéro de dossard par l'un des organisateurs postés derrière l'arche. Lors des épreuves à plusieurs boucles, tous les participants (hors relais) doivent repasser sous l'arche à chaque boucle.

Les parcours détaillés, calibrés au mètre près, sont consultables en 3D sur six-foursswimcup.com/parcours-3d.html. Les parcours restent soumis à modification par l'organisation.

Les participants au Swim 5 se rendent au point de rassemblement en suivant le chemin fléché ; la navette pour l'île du Rouveau part entre 7h15 et 7h30, samedi et dimanche. En cas de difficulté ou d'abandon volontaire, les concurrents peuvent demander à être embarqués sur le bateau de sécurité le plus proche. Le directeur de course ou son adjoint peut également faire embarquer un nageur jugé en danger, même contre sa volonté.

C. Dispositif de sécurité

La sécurité des nageurs est assurée sur l'ensemble des parcours par un dispositif nautique dédié : bateaux et embarcations de surveillance, jet-skis, paddles et nageurs-sauveteurs, coordonnés par un directeur de course et un chef de sécurité présents sur zone pendant toute la durée des épreuves.

Un poste de secours est installé au village de course, plage de Bonnegrâce, avec du personnel médical et des secouristes présents pendant toutes les épreuves. Comme indiqué au paragraphe précédent, les nageurs sont suivis par géolocalisation, ce qui permet à la direction de course d'anticiper toute difficulté et de dérouter un bateau de sécurité vers un nageur en amont d'un signalement.

- En cas de difficulté en course, tout nageur peut lever le bras et héler le bateau de sécurité le plus proche pour être récupéré, sans pénalité de sécurité.
- En cas d'urgence sur le site (hors épreuve), contacter le poste de secours du village de course ou, à défaut, les services d'urgence : 15 (SAMU) / 18 (Pompiers) / 112 (numéro d'urgence européen).

 *Effectifs et moyens nautiques exacts (nombre de bateaux, jet-skis, secouristes) précisés par le comité d'organisation dans le plan de sécurité définitif de l'édition 2026.*

D. Chronométrage

Toutes les épreuves de la SIX-FOURS SWIM CUP sont sous chronométrage électronique. Le temps et le classement des concurrents sont pris après franchissement de l'arche d'arrivée, à la condition impérative d'être toujours en possession du bracelet à puce électronique. La perte du bracelet entraîne la disqualification du concurrent.

E. Classement et cérémonie protocolaire

Les cérémonies protocolaires se tiennent au village de course, plage de Bonnegrâce, aux horaires suivants :

Jour	Horaire	Cérémonie protocolaire
Samedi	10h45	Swim 5 (Rouv'Eau Libre)
Samedi	13h15	Swim 3 (Open / Coupe de France)
Samedi	15h30	Swim 1
Samedi	16h45	Swim 500
Samedi	18h30	Relais 3 × 300 m — clôture Jour 1
Dimanche	10h45	Swim 5 (Rouv'Eau Libre / Coupe de France)
Dimanche	11h45	Swim 200 Kids — médailles et podiums
Dimanche	13h45	Swim 2
Dimanche	16h00	Relais 3 × 1000 m — cérémonie de clôture du week-end

Sont récompensés les 3 premiers Dames et Messieurs de chaque épreuve, selon les catégories d'âge suivantes :

Épreuve	Catégories récompensées (Dames et Messieurs)
Swim 5 — Rouv'Eau Libre (sans palmes)	Toutes Catégories · -17 ans · 18-34 ans · 35-50 ans · 50 ans et +
Swim 5 — Rouv'Eau Libre (avec palmes)	Toutes Catégories · -30 ans · +30 ans
Swim 5 — Coupe de France	Toutes Catégories (classement fédéral)
Swim 3 — Open	Toutes Catégories · -17 ans · 18-34 ans · 35-50 ans · 50 ans et +
Swim 3 — Coupe de France	Toutes Catégories (classement fédéral)
Swim 2	Toutes Catégories · -17 ans · 18-34 ans · 35-50 ans · 50 ans et +
Swim 1	Toutes Catégories · -17 ans · 18 ans et +
Swim 500	8-9 ans · 10-11 ans · 12 ans et + (Toutes Catégories)
Swim 200 — Kids	8-9 ans · 10-12 ans
Relais 3 × 300 m	Toutes Catégories (classement par équipe)
Relais 3 × 1000 m	Toutes Catégories (classement par équipe)

 Catégories indicatives, adaptées des éditions précédentes pour les nouvelles épreuves (Swim 1, Swim 2, Swim 200 Kids) ; les catégories définitives des épreuves Coupe de France suivent le règlement fédéral FFN en vigueur.

Les nageurs récompensés au classement toutes catégories ne sont pas comptabilisés dans les récompenses par catégorie d'âge, mais apparaissent dans le classement général.

IV. DISPOSITIONS LIÉES AU SITE

A. Limites météorologiques, solution de repli ou annulation

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- Adapter les épreuves, en modifiant notamment le tracé et les horaires de course,
- Supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité l'y obligent, sans indemnité compensatoire.

La décision d'annuler une épreuve ou de modifier un parcours peut être prise à tout moment par les organisateurs. À titre indicatif, les limites courantes sont : vents force 5, température de l'eau inférieure à 15 °C sur le parcours.

En cas d'annulation d'une épreuve prise :

- dans les 7 jours précédant l'épreuve concernée, pour cause météorologique ou toute autre raison indépendante de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription reste acquise à l'organisateur, qui se réserve le droit de les percevoir en totalité ou de proposer une réinscription pour la saison suivante ;
- le jour même, pour les mêmes raisons, si une épreuve devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourra être tenu responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui restera acquise.

B. Environnement

La SIX-FOURS SWIM CUP se déroule dans un espace naturel exceptionnel, aux portes du site Natura 2000 de la baie du Grand Rouveau. Organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver avant, pendant et après l'épreuve.

Aucun abandon de détritrus dans la nature ne sera toléré. Aucun feu, même dans un équipement prévu à cet effet, ne doit être allumé. Les accompagnateurs à terre doivent respecter strictement les cheminements piétonniers, sans en franchir les limites.

Tout participant affichant une attitude en écart avec les règles de protection de l'environnement et le respect du site sera disqualifié et ne pourra prétendre participer à une future édition de la SIX-FOURS SWIM CUP.

Dans une démarche de développement durable, aucun sac plastique n'est fourni aux nageurs pour le retour de leurs affaires personnelles depuis le site de départ des courses.

À l'issue de la compétition, les nageurs sont invités à participer à un ramassage de déchets sur le site, coordonné par l'AS Cachalots. Sacs et gants sont distribués afin que les déchets collectés soient triés et valorisés.

V. ANNULATION

Conformément aux usages relatifs aux inscriptions à des épreuves sportives, si la personne ne participe pas à l'épreuve à laquelle elle s'est inscrite, le paiement est conservé par l'organisateur et ne peut donner lieu à aucun remboursement, quelles que soient les raisons de l'annulation.

- Liée au nombre d'inscriptions : le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie des épreuves en cas d'inscriptions insuffisantes, jusqu'à 21 jours avant la date limite d'inscription. L'organisateur peut alors proposer le remboursement (hors licence) des droits d'inscription, ou un report à la saison suivante.
- Liée aux conditions météo : voir chapitre IV.
- Annulation pour raison de santé publique : remboursement des frais d'inscription hors licence FFN et frais de gestion de paiement en ligne (3 %), uniquement en cas d'annulation liée à une décision préfectorale ou à une jauge de participants imposée par la préfecture.

VI. LICENCE

UNE LICENCE PROMOTIONNELLE EAU LIBRE — UNE ASSURANCE, DES AVANTAGES !

Votre licence promotionnelle Eau Libre de la Fédération Française de Natation, pour 15 € : une assurance de qualité pour une pratique en toute sérénité.

- Le droit de participer à toutes les épreuves d'eau libre de la Fédération sur une période de 12 mois, de date à date.
- L'envoi individuel de votre licence numérique.

🔗 Les licences « Natation pour tous » et « Encadrement » ne permettent pas l'accès aux épreuves d'eau libre fédérales.

Fédération Française de Natation — 104 rue Martre, CS 70052, 92583 Clichy Cedex. T. +33 (0)1 70 48 45 70 — ffnatation.fr

VII. FICHE RÉCAPITULATIVE

11 épreuves · 2 jours · 1 site unique : la plage de Bonnegrâce, Six-Fours-les-Plages.

Jour	Départ	Épreuve	Distance	Retrait puces
Samedi	08h15	Swim 5 — Rouv'Eau Libre	5 000 m	06h30–07h20
Samedi	11h30	Swim 3 — Coupe de France	3 000 m	08h30–11h00
Samedi	11h35	Swim 3 — Open	3 000 m	08h30–11h00
Samedi	14h45	Swim 1	1 000 m	13h15–14h15
Samedi	16h00	Swim 500	500 m	14h30–15h30
Samedi	17h30	Relais 3 × 300 m	900 m	16h00–17h00
Dimanche	08h10	Swim 5 — Coupe de France	5 000 m	06h30–07h20
Dimanche	08h15	Swim 5 — Rouv'Eau Libre	5 000 m	06h30–07h20
Dimanche	11h30	Swim 200 — Kids	200 m	08h30–11h00
Dimanche	12h15	Swim 2	2 000 m	08h30–11h00
Dimanche	14h15	Relais 3 × 1000 m	3 000 m	12h30–13h45

Pour aller plus loin

- [Inscriptions — plateforme FFN Eau Libre](#)
- [Parcours 3D interactifs](#)
- [Planning complet du week-end](#)
- [Guide « Ma première eau libre »](#)
- [Venir et séjourner](#)

AS CACHALOTS

498 Boulevard des Écoles — BP 227 — 83140 Six-Fours-les-Plages

six-foursswimcup@ascachalots.fr · ascachalots.fr · [Facebook](#) · [Instagram](#)

ANNEXE — GLOSSAIRE

Signification des sigles et abréviations utilisés dans ce règlement, à l'usage notamment des nageurs non-licenciés découvrant l'eau libre.

Sigle	Signification
FFN	Fédération Française de Natation
FFESSM	Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins
FFTria	Fédération Française de Triathlon
FFSS	Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
FFHandi Natation	Fédération Française Handisport, section natation
CDF	Coupe de France (circuit officiel FFN d'eau libre)
IUF	Identifiant Unique Fédéral, attribué à chaque licencié FFN
TC	Toutes Catégories (classement général, tous âges confondus)
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
EDF Aqua Challenge	Circuit national de courses d'eau libre dont la SIX-FOURS SWIM CUP est une étape